



Commune de  
**Val-de-Travers**

Dicastère de l'administration, de la santé  
et de la sécurité publique

Chancellerie communale

Tél. direct 032 886 43 90

Télécopie 032 886 43 10

[Chancellerie.VDT@ne.ch](mailto:Chancellerie.VDT@ne.ch)

**Aux membres du Conseil  
général de Val-de-Travers**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance extraordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée au

**Lundi 26 septembre 2016, à 20h00  
aux Bayards, Chapelle de la Mi-Eté**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Lettres et pétitions
3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mai 2016 et de la séance de constitution du 23 juin 2016
4. Nomination d'un membre à la Commission d'établissement scolaire suite à la démission de Mme Valérie Marquis (PLR)
5. Crédit de fr. 55'883.- pour couvrir la perte de liquidation du restaurant La Fourchette
6. Crédit de fr. 811'000.- pour l'acquisition de l'article 2702 du cadastre de Fleurier
7. Communications du Conseil communal
8. Motions, propositions et projets d'initiatives communales
9. Résolutions
10. Interpellations et questions

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, le 7 septembre 2016 CC/cf

**CONSEIL COMMUNAL**

Annexes: - Procès-verbal des séances des 27 mai et 23 juin 2016  
- Rapports et arrêtés relatifs aux points de l'ordre du jour  
- Annuaire officiel